

Chronique d'histoire financière

LE « NON » FRANÇAIS ET LA CRISE ALLEMANDE DE 1931

TOBIAS STRAUMANN*

La crise allemande de 1931 fait partie des événements majeurs s'étant produits dans le contexte du ralentissement économique mondial des années 1930. Elle est à l'origine d'une crise de liquidité internationale, qui a conduit à la dépréciation de la livre sterling et de nombreuses autres monnaies et entraîné une crise bancaire aux États-Unis. Cette débâcle économique a également eu des conséquences politiques néfastes, sapant un peu plus la légitimité de la république de Weimar et faisant chuter davantage la popularité du chancelier Heinrich Brüning. L'historien britannique Arnold Toynbee avait de bonnes raisons de qualifier l'année 1931 d'*annus terribilis*.

265

La crise aurait pu être maîtrisée, si les autorités françaises avaient immédiatement soutenu le moratoire sur la dette et les réparations proposé par le président américain Herbert Hoover le 20 juin 1931. Au lieu de quoi, elles ont choisi de subordonner leur soutien à des conditions politiques. Au final, les États-Unis ont contraint la France à les suivre après avoir obtenu quelques concessions de l'Allemagne, mais il était déjà trop tard. Au début de juillet, lorsque Paris a accepté l'accord, la crise était devenue incontrôlable. Au cours de la troisième semaine de juillet, l'Allemagne faisait face à une crise bancaire généralisée.

* Université de Zurich. Contact : tobias.straumann@econ.uzh.ch.

Pourquoi la France a-t-elle reporté le moratoire Hoover, acceptant par là même une intensification de la crise ? Chose étonnante, l'histoire économique n'a que très peu traité cette question essentielle de manière systématique. L'épisode est généralement mentionné comme ayant joué un rôle dans l'effondrement du système bancaire allemand en juillet 1931, mais les explications sont le plus souvent données en passant. En particulier, la plupart des récits ignorent largement les travaux empiriques des historiens politiques, bien que l'échec du moratoire Hoover ait été, *in fine*, un événement politique plutôt qu'économique. Cela ne signifie pas que les explications avancées par les historiens économiques ne soient pas vraisemblables. Mais elles ne permettent pas de mieux comprendre le « non » français à l'été 1931.

Plus précisément, trois explications sont plausibles, bien qu'incomplètes. La première met en exergue l'impact négatif de l'annonce de la mise en place d'un protocole douanier austro-allemand le 20 mars 1931 (Ferguson et Temin, 2003). Ce plan a contrarié la France, la Tchécoslovaquie et l'Italie, provoquant un incident diplomatique majeur. Le ministre français des Affaires étrangères, Aristide Briand, qui adoptait le plus souvent un ton mesuré, a fustigé l'accord austro-allemand au Parlement français. Ainsi il ne fait aucun doute que le plan a compliqué les négociations lors de la crise financière de 1931, non seulement en Allemagne, mais également à Vienne durant les tentatives de stabilisation du système financier autrichien après la faillite de la Kreditanstalt. Mais il serait trop restrictif de se concentrer uniquement sur l'Union douanière. Les historiens politiques ont à maintes reprises souligné le fait que la confiance mutuelle entre la France et l'Allemagne s'est effondrée bien plus tôt, à savoir lors de l'évacuation de la Rhénanie à l'été 1930. Knipping (1987) parle d'une « chute brutale de la température ». Pour Heyde (1998), l'été 1930 a marqué « la fin de l'ère Locarno ». La façon dont les représentants allemands ont célébré la restitution des territoires occupés a profondément perturbé la classe politique et l'opinion publique françaises. L'accent mis sur l'Union douanière ne parvient pas non plus à expliquer pourquoi la France n'a pas aidé l'Allemagne à atténuer la crise monétaire qui s'est produite à l'automne 1930. À l'évidence, une explication à court terme omet d'importants éléments de l'histoire.

Une deuxième explication met en relief la résistance des politiques intérieures, écartant toute coopération internationale (Eichengreen, 1992). Là encore, les preuves à l'appui sont convaincantes. Le président du Conseil (premier ministre) Pierre Laval et Aristide Briand étaient prêts à approuver le moratoire Hoover, remettant à plus tard la négociation des détails, à l'instar du gouvernement belge.

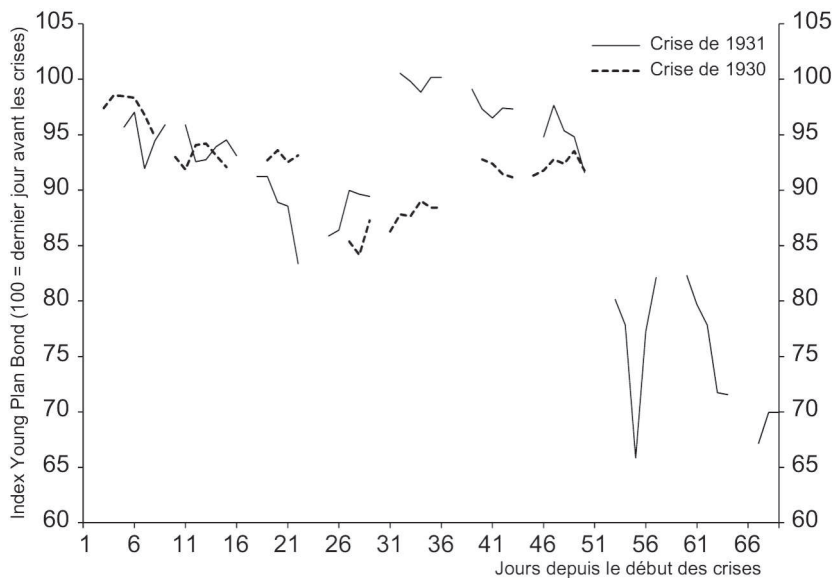
Mais la résistance au sein du gouvernement et du Parlement était trop forte. Toutefois cette théorie ne parvient pas à expliquer pourquoi l'opinion publique française était intransigeante. Une explication plus complète est nécessaire.

Enfin une troisième explication pointe vers des considérations comptables. Dans le moratoire Hoover, la France n'a bénéficié d'aucune réduction, au contraire de l'Allemagne, qui a été largement avantagée (Tooze, 2014). Cette explication met également l'accent sur un élément central du malaise franco-allemand. Toutefois cette explication ne va pas suffisamment loin. Le moratoire Hoover n'a peut-être pas amélioré la situation de la France, mais il n'est pas difficile d'imaginer que cette dernière aurait soutenu l'accord si les relations avec l'Allemagne avaient été plus cordiales. Cette observation renvoie la question à l'origine de l'effondrement de la confiance mutuelle à l'été 1930. En outre, les Français avaient déjà profité d'une réduction de leurs dettes de guerre vis-à-vis des États-Unis de plus de 50 % (Moulton et Pasvolsky, 1932).

En résumé, l'économie politique du « non » français peut être comprise comme le résultat de l'effondrement de la confiance mutuelle à l'été 1930. L'opinion publique française a été effrayée par la réaction chauvine de l'Allemagne lors de l'évacuation de la Rhénanie et est devenue réticente à soutenir toute coopération financière avec le gouvernement Brüning. Très tôt, les Français s'étaient sentis mal à l'aise au sujet d'un retrait prématuré de leurs troupes de Rhénanie. Dès que la date de l'évacuation a été officialisée (août 1929), le Premier ministre André Tardieu s'est empressé de mettre en place un plan qui faisait l'objet de discussions depuis plusieurs années : la construction de la ligne Maginot. Le 28 décembre 1929, la Chambre des députés et le Sénat ont affecté la première tranche de crédits. Le 14 janvier 1930, le président Gaston Doumergue a signé la loi. Les discours des représentants allemands à l'été 1930 ont confirmé les pires cauchemars des politiciens français.

Vue sous cet angle, la crise allemande de l'été 1931 n'était rien d'autre qu'une répétition de la crise allemande de l'automne 1930. Les données renforcent cette impression. Le cours quotidien des obligations du plan Young a connu une chute à peu près équivalente (en pourcentage) lors des deux crises. La seule différence était qu'à l'automne 1930, la coopération française n'était pas nécessaire pour mettre en place un prêt étranger pour l'Allemagne, tandis qu'à l'été 1931, le moratoire sur la dette nécessitait l'accord des autorités françaises. La diplomatie financière était étroitement liée à des questions de politique étrangère – une configuration que nous retrouvons une fois de plus dans l'Europe d'aujourd'hui.

Graphique
Indice quotidien des cours des YPB (obligations du plan Young)
après le 13 septembre 1930, et après le 22 mai 1931



268

Source : *Frankfurter Zeitung*.

BIBLIOGRAPHIE

- EICHENGREEN B. (1992), *Golden Fetters: the Gold Standard and the Great Depression*, Oxford University Press.
- FERGUSON T. et TEMIN P. (2003), « Made in Germany: the German Currency Crisis of July 1931 », *Research in Economic History*, vol. 21, pp. 1-53.
- HEYDE P. (1998), *Das Ende der Reparationen: Deutschland, Frankreich und der Youngplan, 1929-1932*, Ferdinand Schöningh.
- KNIPPING F. (1987), *Deutschland, Frankreich und das Ende der Locarno-Ära 1928-1931: Studien zur internationalen Politik in der Anfangsphase der Weltwirtschaftskrise*, Oldenbourg Verlag R.
- MOULTON H. G. et PASVOLSKY L. (1932), *War Debts and World Economy*, Brookings Institution.
- TOOZE A. (2014), *The Deluge: the Great War, America and the Remaking of the Global Order, 1916-1931*, Viking.